A Cessieu, il refuse un contrôle : 4 mois de prison

16/01/2013 à 9h14

« Les gendarmes m'ont piégé ! » Hier après-midi, Kamel Doukh, intérimaire de 37 ans jugé en comparution immédiate pour des délits routiers, a préféré reporter la responsabilité sur les forces de l'ordre, qui n'ont fait que le croiser sur la route, plutôt que de reconnaître ses torts.

Les faits remontent à la nuit du 29 au 30 décembre. Vers 0 h 45 du matin, les gendarmes en patrouille sont intrigués par une voiture qui zigzague dans les rues de Cessieu. Intercepté, l'automobiliste, l'haleine chargée, refuse catégoriquement de souffler dans l'éthylotest. Les enquêteurs constatent également qu'il n'est ni titulaire du permis de conduire, ni assuré. Et ce depuis 12 ans, **date de son arrivée sur le territoire français**, avec en poche un permis de conduire tunisien qu'il n'a jamais régularisé. […]

Le Dauphiné

Merci à chris3818919